

BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES



Avec Vous

JUILLET 2017 • N°: 73

Le
mot du
maire

Les
permanences

L'état civil

Séances
du conseil
municipal

Bien vivre
à Chaulnes

La parole
aux
associations

Informations
diverses

Le coin des
enfants

Centenaire
14/18

LE NOUVEAU VISAGE DU JARDIN PUBLIC



Le Mot du Maire

Le mot du
Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

exceptionnellement, ce traditionnel mot du Maire pourrait se résumer par la photo ci-dessous :



Les termes exacts me manquent : désolant, décourageant, inadmissible,...

C'est pourtant la triste réalité, provoquée par une minorité de « citoyens » qui pourrissent la vie de la grande majorité, conscients, eux, que la propreté de notre ville, et même mieux, que le respect de notre planète, ne peuvent venir que d'un effort collectif, fait de gestes simples. J'ose à peine vous évoquer aussi les vols à répétition dans les massifs de plantes vivaces, que nos employés communaux tentent de préserver au mieux, ou des débris que ces mêmes employés communaux ramassent régulièrement en ville.

Restons néanmoins positifs : je sais en effet que l'immense majorité de nos administrés condamne ces actes d'incivisme. D'autres termes me viennent alors : rassurant, encourageant, confiant,...

Excellent été à toutes et à tous.

Thierry Linéatte

Maire de Chaulnes

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistants sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**

Le lundi matin

Pour prendre rendez-vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **Mission Locale**

Mardi et jeudi

(Sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie**

Si besoin, contacter M. Lemaire Pierre :

44 rue de Pertain 80320 CHAULNES ☎ 03.22.85.52.07

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M : si besoin**

Contactez M. Lampernes : 26, rue Odon Dumont

80 320 CHAULNES ☎ 06.14.82.22.58

❖ **La Croix rouge - Banque alimentaire** tiendra désormais sa permanence au local Croix Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Maire

M. Thierry LINEATTE

- Sur rendez-vous

Adjoints

Mme Anne LEBRUN

- Mercredi de 17h00 à 18h00

- Sur rendez-vous

M. Benoît GANCE

- Sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE

- Mardi de 17h30 à 18h30

M. Arnaud NOBLECOURT

- Jeudi de 18h00 à 19h00

Les permanences de la Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion (M.D.S.I.)

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

Secrétaire :

Mme De Matos

- Secrétariat ouvert au public : lundi, mardi et jeudi
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Assistante sociale :

Mme Masset

- permanence sans rendez-vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez-vous et visite à domicile du lundi au vendredi

Infirmier - puériculteur :

M. Tripet

- permanence sans rendez-vous le mardi matin de 09h15 à 11h30
- rendez-vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi
Consultation de nourrissons sur rendez-vous avec médecin de PMI :
- 1^{er} mardi de 13h45 à 16h30
- 4^{ème} lundi de 09h00 à 11h30

Sage - femme de PMI :

Mme Desmarest

- le jeudi sur rendez-vous

Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

Mme Guillaume



POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE **3237**
(Accessible 24h/24h)

Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde

Etat - Civil

Etat-civil

Ont ouvert les yeux :

- 09 mai 2017 : BELGUISE Lucas
19 mai 2017 : BUYU KERTAS Muslum
28 juin 2017 : NOËL Léo



Se sont unis :



- 06 mai 2017 : Davut GÜL et Mathilde DEWITTE
10 juin 2017 : Samuel FAVREL et Stéphanie FROISSART
24 juin 2017 : Alban WILBERT et Isabelle NOEL

Nous ont quittés :

- 14 avril 2017 : Andrée EDENNE
28 mai 2017 : Gérard LAFORGUE
27 juin 2017 : Dragan DORDEVIC

Anniversaire de mariage :

- 8 août 1987 ➔ 30 ans : Marie-Hélène et Dominique DECOURCELLE

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

COMPTE-RENDU Séance du conseil municipal Du 12 avril 2017

Séance du
conseil
municipal

Présents : M. Linéatte, Mmes Lebrun, Latapie-Copé, M. Gance, M. Noblécourt, Mmes Aberbour, Masson, Not, Legrand Valérie, Diéval, M.Merlin, Boitel, Brunoy, Lanvin, Cheval, Capelle, Lecot.

Excusés : M. Brunoy, pouvoir à Mme Diéval
Mme Legrand Marie-Josée, pouvoir à Mme Legrand Valérie

Le quorum atteint la séance débute à 19h00. M^{mes} Lebrun et Latapie-Copé sont nommées secrétaires de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour, concernant une subvention exceptionnelle à l'OCLC pour l'accueil du spectacle « Terres blessées ».

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

I. Taux d'imposition 2017

M. le Maire expose :

-les bases locatives sont en légère hausse ;

-les produits attendus au niveau des 4 taxes sont en baisse : 487 797 € contre 496 790 € en 2016. C'est essentiellement la taxe d'habitation qui diminue, et on constate une hausse des compensations de l'état au titre de cette même taxe. Cela signifie que de plus en plus de foyers sont exonérés de cette taxe, on constate donc une précarité en augmentation.

-constat important : la CVAE (partie de l'ancienne taxe professionnelle) est en très nette diminution : 168 000 € contre 230 000 € en 2016. Cela montre une baisse d'activité et de chiffre d'affaires de certaines entreprises, dont pâtissent les finances locales.

-les chapitres de dépenses de fonctionnement général et de charges de personnel sont en baisse, grâce aux efforts de maîtrise du budget accomplis depuis plusieurs années.

Aussi, M. le Maire et la commission des finances proposent de maintenir les taux d'imposition à leur niveau des années précédentes :

TH : 11,47% / TFB : 3,94 % / TFNB : 11,91 % / CFE : 10,89 %.

M. Cheval donne des informations concernant les taux de la nouvelle communauté de communes « Terre de Picardie » :

Les taux des deux anciennes communautés de communes étant très proches, le préfet a acté une égalité immédiate des taux pour l'ensemble du territoire. Cela implique une légère baisse pour les habitants de l'ancienne CCHP. La commune aurait pu ainsi augmenter les siens de manière équivalente sans impact pour la population.

Le conseil municipal s'accorde à penser que nous échapperons difficilement à une hausse des taux d'imposition dans les années qui viennent.

La reconduction des taux est adoptée à l'unanimité

II. Budget communal 2017

Monsieur le Maire présente les chapitres et articles des différentes sections. Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 456 496 €. Les dépenses à caractère général et charges de personnel sont en baisse, les ponctions de l'état au titre des solidarités intercommunales se poursuivent sans vision de l'avenir. Comme précisé plus haut, les recettes diminuent en impôts et taxes, et on constate une nouvelle diminution de la DGF de 25 000 € environ. L'équilibre devient un exercice compliqué, d'autant plus qu'il faut diminuer les investissements.

M. Lanvin rappelle que le budget se vote par chapitre et qu'il convient de le mentionner.

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 671 882 €. On y retrouve les propositions émises lors des conseils municipaux précédents : voirie maison médicale, jardin public, travaux d'adaptation aux personnes à mobilité réduite, rue du tour de ville, travaux et équipements divers,...

Quelques petits emprunts arrivent à terme, permettant à la commune d'en relancer un sans impact financier afin de financer la voirie de la maison médicale, cette charge devant logiquement être supportée sur plusieurs années puisque profitable aux générations actuelles et futures.

M. Noblécourt fait remarquer le manque de sérieux de l'entreprise SOPELEC, qui, par ses non-interventions, atténue les efforts faits en matière d'économie d'éclairage public.

M. Cheval rappelle sa position concernant la voirie de la maison médicale, équipement sur lequel nous n'avons aucune emprise.

Le budget communal est adopté à l'unanimité

III. Taxe d'assainissement

Avant de présenter le budget assainissement, il convient de voter la taxe d'assainissement. M. le Maire propose de reconduire celle-ci (part communale) à hauteur de celle de 2016 : 0,89 €/M3.

Rappel : part SAUR au titre de la délégation de service : 0,84 €/M3.

Adopté à l'unanimité

IV. Budget assainissement

Section de fonctionnement : équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 908 610 €.

On observe un décalage de dépenses et recettes qui seront imputées sur l'année 2017, d'où le chiffre important ci-dessus.

Le chiffrage des amortissements occupe toujours une part conséquente de ce budget alors que tous les travaux concernant l'ancienne et la nouvelle station sont terminés.

Section investissement : pas d'obligation d'équilibre. Dépenses prévues : 244 072 €. Recettes : 613 590 €.

La part amortissement explique ce déséquilibre en faveur des recettes.

Adopté à l'unanimité

V. Budget lotissement du tour de ville

Dépenses / recettes de fonctionnement : équilibrées à 564 738 € ;

Dépenses / recettes d'investissement : équilibrées à 636 342 € ;

Ces sommes sont importantes, mais prennent en compte les amortissements dits « variation de stocks » et « biens aménagés » concernant les équipements et ventes de terrains, les travaux réalisés et en cours,...

Les chiffres « réels » sont finalement les ventes de terrains en recettes, les travaux payés en 2016 et quelques charges financières.

Adopté à l'unanimité

VI. Règlement du cimetière

Monsieur le Maire rappelle que le document avait été remis lors de la séance précédente, demandant à ce que les dernières remarques soient formulées avant adoption définitive de ce règlement. Celles-ci ont été mentionnées. Le règlement du cimetière peut être entériné. M. Linéatte fait également remarquer qu'une dernière allée de quelques tombes a été reprise et peut ainsi être remise à disposition.

M. Noblécourt précise qu'il restera aussi à terminer l'entretien d'un monument dans une allée centrale.

Adopté à l'unanimité

VII. Rapport de la commission d'appel d'offres

L'appel d'offres concerne la voirie de la maison médicale. La commission s'est réunie deux fois, sous l'égide du bureau d'études EVIA, dont M. le Maire souligne le travail sérieux réalisé.

Il est proposé au conseil municipal, parmi les cinq offres reçues, de retenir l'entreprise STAG / IKOS HYDRA, mieux disante par rapport aux critères retenus, pour un montant de travaux de 160 198, 41 € HT (191 597, 30 TTC).

Adopté à l'unanimité

VIII. Extension du lotissement du tour de ville : maîtrise d'œuvre.

La commission d'appel d'offres s'est réunie juste avant ce conseil municipal. Trois offres ont été examinées, afin d'assurer la maîtrise d'œuvre concernant l'extension du lotissement du tour de ville.

Les offres financières sont définies, il reste à examiner les dossiers techniques, moyens et références de chaque entreprise. Une proposition définitive sera faite lors du prochain conseil municipal.

IX. Subvention exceptionnelle.

La commune accueille le Samedi 29 Avril le spectacle « Terres blessées », hommage aux combattants de la guerre 1914-1918. M. Noblécourt est invité à présenter le projet : 40 musiciens + un conteur, prise en charge par l'OCLC de la SACEM, des frais d'accueil, invitations, publicité, ... Le coût du spectacle serait assuré, en partenariat avec la Communauté de communes, à hauteur de 1500 € de subvention pour chaque collectivité.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

M. Cheval revient sur l'état de la D337 dans l'avenue Aristide-Briand, provoquant des tremblements inquiétants dans les maisons. M. Noblécourt fait remarquer les mêmes problèmes dans la rue de Nesle. M. Linéatte a reçu un courrier de la DDTM concernant l'entretien programmé par le département, mais il semble que quelques points critiques n'y figurent pas. Une relance sera effectuée.

La séance est levée à 21 h 30.

COMPTE-RENDU Séance du conseil municipal Du 15 mai 2017

Présents : M. Linéatte, Mmes Lebrun, Latapie-Copé, M. Gance, Noblécourt, Mmes Aberbour, Masson, Legrand Valérie, Diéval, M. Merlin, Boitel, Brunoy, Cheval, Capelle, Lecot.

Excusés : M. Lanvin, pouvoir à M. Boitel
Mme Legrand Marie-Josée, pouvoir à Mme Legrand Valérie
Mme Not, pouvoir à M. Gance

Le quorum atteint la séance débute à 19 h 00. Mme Latapie-Copé est nommée secrétaire de séance. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

I. Subventions 2017 aux associations

M. le Maire expose :

Les demandes ont été étudiées par la commission finances (nombre d'adhérents ou licenciés, budget, bureau, manifestations, ...). Toutes les associations remercient, lors de leurs assemblées générales, la mairie pour les aides financières, matérielles, humaines, mises à disposition, et toutes sont compréhensives quand au fait qu'à ces subventions s'ajoute la valorisation de ces aides.

Précisions concernant quelques associations :

-les aides ménagères sont actuellement en restructuration, due à la nouvelle politique imposée par le département et la fusion des communautés de communes : Chaulnes fonctionne en association et l'ex CCS (Rosières) avait la compétence et donc gère le personnel. M. Cheval précise qu'en effet les quotas d'heures imposés par le conseil départemental devraient engendrer une fusion des associations d'aides ménagères à l'échelle de l'Est du département. Ces modifications découlent également de la loi Touraine qui veut élargir les services aux personnes âgées. De ce fait, si subvention il y avait, elle serait logiquement de provenance communautaire.

-coopératives des écoles : M. Cheval précise que là encore une harmonisation est à établir au niveau de Terre de Picardie, les deux ex communautés de communes n'ayant pas tout à fait le même type de fonctionnement. Le CCAS pourrait prendre le relais au niveau de la commune. M. Linéatte et Mme Latapie-Copé rappellent que le dispositif existe déjà pour les familles à revenus modestes lors de l'organisation de classes de découverte.

-mutilés du travail : le dossier est retourné en mairie. M. Cheval souhaite savoir où en est cette association (assemblée générale, membres). Il émet des réserves quant à l'attribution d'une subvention.

-le club de modélisme, la Croix-Rouge, le tennis-club ne demandent plus de subvention, estimant l'aide de la mairie suffisamment conséquente.

-Mme Valérie Legrand informe que l'association de danse country s'est mise « en sommeil » faute d'adhérents et ne demande donc pas de subvention pour cette année.

-M. Cheval propose une subvention unique longue paume / badminton, ces deux associations étant liées au niveau des membres et dirigeants.

-AAE football : M. Lanvin a proposé lors de la commission finances que, comme l'an dernier, la subvention soit versée en deux fois.

-M. Linéatte informe que la subvention versée cette année à « Maminou conte » est un remerciement pour sa participation à la cérémonie annuelle des naissances d'enfants dans la commune.

-Le conseil municipal unanime se satisfait de constater que le SARCOM perdurera cette année et reconduit sa subvention.

-M. Cheval informe qu'une réflexion se met en place à la communauté de communes sur le fonctionnement des centres de loisirs, TAP, garderies,... et que l'association Familles Rurales y sera associée afin d'améliorer les services à l'enfance.

-M. Linéatte précise que la commission finances a suivi la volonté émise par le conseil municipal l'an dernier de poursuivre l'aide à l'emploi créé par la société de longue paume.

Vote des subventions : adoptées à l'unanimité, sauf la subvention aux mutilés du travail : 3 votes contre (MM. Cheval, Lecot, Mme Lebrun).

II. Rapport de la commission voirie - habitat

1) **Extension du lotissement du tour de ville** : M. Linéatte rappelle qu'un appel d'offres a été lancé pour la maîtrise d'œuvre de l'extension du lotissement du tour de ville. 3 bureaux d'études ont répondu, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour examiner ces propositions. Entre temps, M. Linéatte a reçu M. Le Directeur de « la Maison du CIL » (bailleur social) et son chargé de projet. Ceux-ci proposent à la commune de prendre en charge la totalité de la zone AU2, pressentie pour cette extension, et de proposer à la commune un projet global alliant l'accession à la propriété et le logement locatif. La commune met à disposition les terrains, est associée au projet et décisions, la Maison du CIL gère la viabilisation, la maîtrise d'œuvre et la réalisation de l'ensemble. Ainsi, la commune n'avance aucune trésorerie et ne doit pas attendre des années l'amortissement de ses investissements.

Une visite est proposée aux élus chaulnois le Mercredi 31 mai par le directeur de la Maison du CIL, à Montdidier, où s'est conclu ce type de partenariat, afin d'observer de visu ce qui peut être réalisé.

M. Cheval évoque la faisabilité de logements éco-énergétiques entrant dans la logique actuelle de développement durable.

Mme Latapie-Copé rappelle que la précédente municipalité de Montdidier, à l'initiative de ce partenariat, était très innovante en terme de développement durable.

Suite à cette visite, le sujet sera à nouveau évoqué au prochain conseil municipal.

2) **Rue du tour de ville** : les travaux sont en cours. La commission propose les obligations et interdictions suivantes : circulation à double-sens de la rue E. Boitel à l'entrée de la station de lavage / circulation à sens unique dans le sens rue D. et R. Leroy – rue E. Boitel / limitation de la vitesse à 30 km/h / Limitation du tonnage à 7,5t. M. Boitel rappelle que la circulation des vélos est autorisée dans les deux sens et souhaite la pose d'un panneau le rappelant.

Adopté à l'unanimité

M. Linéatte informe que, des terrains étant nouvellement à vendre dans cette rue, des travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise (pose de tuyaux et fourreaux), afin de ne pas avoir à rouvrir des tranchées ultérieurement.

3) **Circulation des poids lourds rue D. et R. Leroy / rue de Pertain** : M. Linéatte a été informé par les riverains du problème de poids lourds en provenance d'Omiécourt, et empruntant la rue de Pertain pour aller vers la zone industrielle (et inversement). Il en résulte des dégâts importants (voirie, bordures, accotements), y compris d'ailleurs sur la départementale entre Chaulnes et Omiécourt. Une réunion a eu lieu avec l'agence routière Est (conseil départemental), qui propose un aménagement par panneaux routiers à partir de la commune d'Omiécourt, interdisant cette voirie aux poids lourds et les obligeant à passer par Puzeaux pour aller sur la ZI. Le département prend en charge l'essentiel de la signalisation et la pose. Il ne reste à la charge de la commune que deux panneaux « B8 », posés également par le département.

Adopté à l'unanimité

4) Points divers :

-jardin public : Mme Lebrun fait le point de cet aménagement en cours. Il reste le paillage à mettre en place et l'aménagement des allées. Un panneautage sera nécessaire à l'entrée afin de rappeler les interdictions (chiens, vélos,...).

-avenues A. Briand, Salengro, rue de Nesle : M. Linéatte a rendez-vous Mercredi 17 Mai avec l'agence routière Est pour examiner les problèmes de voirie dans ces rues. Une première proposition de réfections faite par ces services ne correspond pas tout à fait aux priorités estimées par la mairie.

-M. Noblécourt demande ce qu'il sera fait de la benne à verre située dans le jardin public. M. Linéatte répond que plusieurs solutions ont été envisagées, la seule efficace (ou moins inefficace) sera de la placer près du chalet au bord du jardin public et de l'entourer de panneaux en bois et plantations.

IV. point personnel communal

M. Linéatte fait le point du dossier concernant le secrétaire général de la mairie : celui-ci a transmis un courrier informant de son hospitalisation, l'empêchant de venir consulter son dossier, comme il y est autorisé avant son passage en conseil de discipline. M. Linéatte a questionné le centre de gestion pour connaître la marche à suivre.

La séance est levée à 21 h.



Bien vivre à
Chaulnes

Collège Aristide Briand à Chaulnes

Les collégiens en Baie de Somme à la force des mollets !

30 élèves de 4^{ème} du collège Aristide Briand ont participé à un séjour VTT qui les a conduits jusqu'à la mer en suivant le chemin de halage de la Somme.

Du 06 au 09 juin, ils ont pédalé environ 40 kms par jour pour rejoindre la Baie de Somme à Saint Valéry.

Sur leur chemin, ils ont pu faire escale dans les établissements scolaires pour se restaurer et dormir. Ils ont également complété leur aventure par des activités sportives. Au programme : piscine à



Corbie, Wake-Board à Argœuves, Hockey sur gazon à Abbeville et randonnée-découverte de la Baie de Somme à Saint Valéry. Le chemin retour s'est fait en train.

La semaine riche en émotions leur a permis de gagner en confiance, croire en leurs possibilités et développer l'autonomie et l'entraide. Nul doute qu'ils en garderont un souvenir agréable.

Ci-dessus : le groupe au départ de Corbie le Mercredi matin en direction de Saint Sauveur.

La commune s'est inscrite cette année encore au concours départemental des villes et villages fleuris.



- ✚ Pour améliorer la qualité de vie,
- ✚ Pour améliorer l'image et l'accueil,
- ✚ Pour développer l'économie locale,
- ✚ Pour favoriser la cohésion sociale,
- ✚ Pour agir en faveur de l'écologie,

LES ATOUTS DU LABEL

Une commune fleurie est pour ses habitants et ses visiteurs un témoignage de :

- Qualité d'accueil,
- Respect de l'environnement,
- Echanges et de partage,

Le label "Villes et Villages Fleuris" œuvre pour le développement de la commune et le "bien-être" de ses habitants.

Le passage du jury du Pays Santerre Haute Somme sur la commune est intervenu le mercredi 14 juin 2017. Le résultat sera communiqué dans le prochain bulletin.

La composition des jurys :

Les fonctionnaires territoriaux des communes constituent à eux seuls plus de 20% des membres du jury. L'univers du tourisme qui anime le plus souvent le concours représente 18% des membres du jury, ils sont issus des comités régionaux et départementaux du tourisme, des offices de tourisme et syndicats d'initiative. La troisième catégorie réunit les professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'aménagement et de l'environnement (un quart des membres du jury). Parmi ces derniers, les horticulteurs et pépiniéristes constituent un groupe très présent dans les jurys (12%), on trouve également les représentants des CAUE (5%), des entrepreneurs du paysage (3%) ou des personnes issues des centres de formation (2%). Les bénévoles constituent également une catégorie importante de membres ; ce sont des propriétaires de jardins, adhérents de sociétés d'horticultures, représentants d'associations. Enfin, l'implication des élus est importante puisqu'ils représentent 15% des jurys.

Dans ce cadre, la commune souhaite accéder au label niveau « 1^{ère} fleur » avec la participation des habitants. C'est ainsi que 8 foyers se sont inscrits, cette année, au concours des maisons fleuries proposé par la commission environnement et communication, et nous les en remercions.

Le jury local, composé des membres de la commission et de bénévoles ont procédé à l'évaluation des fleurissements le lundi 12 juin. Les lauréats seront invités à la remise des prix qui aura lieu courant Septembre 2017. La diffusion des résultats sera faite dans le prochain bulletin municipal.

D'autres formes de participation au fleurissement de la commune se sont installées :

- Deux commerçants se sont proposés de fleurir et d'entretenir la jardinière installée devant leur commerce, il s'agit de la boulangerie BLERIOT, rue Odon Dumont et du salon de coiffure Hélène HEURTEAUX également rue Odon Dumont.
- Un habitant, Monsieur Guy BOITEL, qui prend plaisir à entretenir le quartier dans lequel il vit, route d'Hallu.



Soyons reconnaissants aux personnes qui nous donnent du bonheur ; elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries.

Marcel Proust



La propreté canine, un acte citoyen



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins publics et ce par mesure d'hygiène publique.

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

En cas de non-respect de l'interdiction, les infractions sont passibles **d'amendes fixées à 20€**, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2012. Le Secrétaire de Mairie, Monsieur Le Commandant de la brigade de gendarmerie, Le Garde Champêtre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution d'un arrêté, dont copie a été transmise au représentant de l'état.

Faut-il en arriver là ? Un effort s'il vous plait !!!!

Les 7 gestes pour une ville propre.....

Geste 1 : Ma poubelle je la rentre : Vous devez sortir votre poubelle avant la collecte, la rentrer après et ne pas la laisser dans la rue.

Geste 2 : Mes déchets je les trie : Pour limiter l'enfouissement des déchets et économiser les ressources naturelles, tous les foyers sont invités à protéger l'environnement en triant leurs emballages.

Trier est un geste simple, adoptez-le au quotidien !



Geste 3 : Mon verre je le recycle : Plusieurs points tri pour le verre sont à votre disposition sur la commune.



Geste 4 : Mes encombrants, je les fais enlever : Pour toute demande de débarras, il suffit de prendre rendez-vous au 09.72.25.71.64, au plus tard le vendredi précédent la **semaine de collecte** de la commune.

Geste 5 : Mon trottoir je le désherbe : Devant chez moi, je désherbe en respectant l'environnement, en complément de l'action des services propreté : je n'utilise pas de produits chimiques et je déracine les mauvaises herbes avec une simple binette ou un couteau de cuisine.

Geste 6 : Je ramasse les déjections de mon chien : Interdiction / Verbalisation.

Geste 7 : Mes mégots je les jette dans un cendrier : Cendrier de poche, cendrier de terrasse ou cendrier public.

2017 COLLECTE DES DÉCHETS CHAULNES

Tel : 03 22 85 14 14

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
					1	2				1	2	3	4	5	6				1	2	3				1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29					
31																			30	31								

Plus de collecte emballages le 13 août
Collecte des sacs jaunes et bleus le 14 août



SORTIR LES POUBELLES IMPÉRATIVEMENT LA VEILLE AU SOIR

Poubelle marron

Sacs jaunes et bleus

Collecte gratuite des encombrants **uniquement sur rendez-vous**, à votre domicile par A.I.R. / Appelez le 09 72 25 71 64 une semaine avant la date prévue sur le calendrier.

L'opération : Pouleetic, adoptez une poule ... québécois ?

La commune de CHAULNES a été sélectionnée, cette année, pour participer à cette opération.

Le SMITOM du Santerre, en collaboration avec la Communauté de communes Terre de Picardie, a proposé d'adopter gratuitement deux poules contre bons soins. Le but étant de les alimenter avec les restes de repas et les épluchures et ainsi participer au plan de prévention de la réduction des déchets.



Une réunion d'information s'est tenue au centre socio culturel le 17 mai 2017 à laquelle une cinquantaine de personnes a participé. Il était possible au cours de celle-ci de déposer son bulletin de réservation; bulletins qui ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres. La date limite de réponse était fixée au 15 juin 2017.

Ces poules sont de la race marans cuivrée (voir photo) qui sont âgées de 26 semaines lors de la distribution. Elles pondent en moyenne 5 œufs par semaine et mangent environ 150 kilos de restes de repas par an.



Il est demandé de leur mettre à disposition un abri contre le froid et les prédateurs. Un abri qui soit propre et fasse joli dans l'environnement.

Cette opération ne se fait pas toute l'année, elle se déroule pendant une période et dans les communes sélectionnées (en sachant qu'une commune ne peut être concernée qu'une fois).

La distribution sur la commune de CHAULNES est prévue en septembre 2017 sur la place de Chaulnes. Nous demandons, aux personnes qui ont fait leur réservation, de se munir le jour de cette distribution, d'un carton ou d'une cage pour le transport ainsi que du grain pour compléter l'alimentation ; en contrepartie un contrat d'adoption sera signé.



Heureuse adoption

Faisons connaissance avec un commerçant de Chaulnes



Catherine CORRION a ouvert la librairie-salon de thé à Chaulnes, en face de La Poste, le 3 décembre 2016.

Originnaire du département du Nord elle a l'expérience de contrées éloignées. Elle a choisi Chaulnes parce qu'elle y a trouvé un dynamisme, notamment avec l'association « Lire et délire », la médiathèque intercommunale, et l'école de musique de Haute Picardie.

Passionnée de lecture et de musique elle a voulu mettre à proximité des habitants de Chaulnes et des environs un accès à un endroit convivial. Les personnes ont repéré très vite qu'on peut y trouver les livres

sortis récemment ou quelques ouvrages qui correspondent aux cadeaux qu'on veut offrir, ou s'offrir. Elle porte ce projet depuis longtemps mais, mère au foyer, attendait pour commencer que ses trois enfants soient plus autonomes. Anne-Hermine et Jean-Michel, qui sont les plus proches géographiquement, sont associés à l'entreprise et apportent leur touche personnelle, qui a grand écho chez les clients les plus jeunes. Ils sont musiciens et aident à l'organisation de petits concerts offerts gratuitement le vendredi soir ou le samedi soir, pour célébrer certaines fêtes ou en créant des événements.

Son époux est souvent présent, pour faciliter l'accueil, surtout quand il faut combiner le service pour les crêpes, les boissons chaudes ou froides, les différentes gourmandises, et le conseil aux clients, qui aiment bien prendre le temps pour choisir parmi la large gamme des produits proposés.

Catherine tient beaucoup à être disponible à la fois pour qui a le temps et pour qui a besoin d'être servi rapidement.

Cette disponibilité est visible dans les horaires d'ouverture : en semaine de 9h à 19h (excepté le jeudi pour la fermeture hebdomadaire), le dimanche de 11h à 17h. Toujours ouvert le midi. Et pour personnaliser le service il est possible de téléphoner au 03 22 85 81 97 pour commander un livre, avoir des idées de cadeaux, organiser un anniversaire, se renseigner sur les prochains événements musicaux ou rencontres avec un conteur ou un auteur.

La liste des propositions d'activités est très longue.

Catherine témoigne de sa reconnaissance parce que les idées sont partagées avec les clients, anciens de Chaulnes et des villages environnants, qui ne manquent pas de donner des marques d'encouragement.

Elle partage aussi sa fierté de faire connaître Chaulnes et ses richesses humaines à des personnes qui viennent parfois de très loin. Les gens voyagent beaucoup et savent repérer ce qui n'existe pas partout. Ils savent aussi partager des bonnes nouvelles.

Catherine trouve que l'optimisme peut être contagieux et donne de nombreux exemples de choses positives qui existent à Chaulnes et dans un large rayon autour de la ville.



Un moment fort pour nos aînés : le traditionnel repas, offert par le CCAS, qui a eu lieu le dimanche 30 avril au centre socio culturel



Ce repas préparé et servi par le traiteur du Scalaire de ANDECHY a été très apprécié des quelques 90 invités.

Mais plus que ce succulent repas, autour duquel on se donne des nouvelles des familles respectives, on parle du temps qu'il fait ou qu'il fera, mais aussi de celui qui passe, trop vite... ; ce moment était le plaisir d'être ensemble, le

plaisir d'échanger. Ce sont autant de discussions qui se sont entrecroisées et envolées dans le brouhaha. Une agréable ambiance faite de souvenirs communs et d'espoirs de se retrouver pour d'autres nombreuses fêtes.

Les convives ont pu se divertir sur la piste de danse, sur des rythmes de paso doble, tango et autre...animés par un orchestre du Nord.



La doyenne et le doyen de cette journée ont été mis à l'honneur ; il s'agit cette année de Mme CAUDRON et de Mr COPE.

Que souhaiter de mieux qu'ils se retrouvent l'an prochain !

En cette période où l'on parle beaucoup de retraite, les actifs d'aujourd'hui devenant les anciens de demain, il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres.

Les travaux de la maison médicale



Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs mois, la construction de la maison médicale de Chaulnes prend forme et suit son cours. En effet, l'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année.

Au sein de cette maison de santé, plusieurs professionnels se regroupent : médecins, infirmiers, orthophoniste, ostéopathe, podologues, orthoptiste et psychologue.

Ils contribueront tous ensemble à répondre aux besoins de santé de notre population.



Depuis le 1er janvier 2017,
la CC Haute Picardie et
la CC du Santerre ont fusionné
pour former la Communauté de
Communes Terre de Picardie.

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY
Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES
Tél. : 03.22.84.68.44 - ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE RAOUL FOLLEREAU
Place Falize – BP9 80170 Rosières en Santerre
Tel 03 22 88 48 10

**POUR VOUS
INSCRIRE
IL VOUS
FAUT :**

Remplir le
formulaire de
renseignements
remis lors de
votre visite à la
médiathèque.
Présenter un
justificatif de
domicile datant
de moins de
trois mois.
Régler le
montant de
l'adhésion* fixé
par le règlement

**5 € : Adultes
résidents de la
CCTP.**

**8 € : Adultes
extérieurs à la
CCTP.**

**Gratuit : Pour
les étudiants,
les
demandeurs
d'emploi,
Handicapés,
les allocataires
du RSA, sur
présentation
d'un
justificatif de
l'année en
cours.**

*** ECLATS DE LIRE EN SOMME 2017**

Du 1er juillet au 31 août 2017 : Comme chaque année, les médiathèques de Terre de Picardie ont le plaisir de mettre en place l'opération "Eclats de lire en Somme" organisée par la Bibliothèque départementale de la Somme. Cette initiative est à destination des adolescents âgés de 11 à 16 ans. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de vos bibliothécaires afin qu'ils puissent vous remettre une petite carte sur laquelle vous donnerez votre avis sur deux documents parmi la liste de livres sélectionnés.



**FERMETURE EXCEPTIONNELLE
DES MEDIATHEQUES DE TERRE DE PICARDIE
LE MERCREDI 12 ET SAMEDI 15 JUILLET 2017**

Mercredi 23 août 2017 à partir de 14h : Jeux sur la Wii U (tout public)

Vendredi 29 septembre 2017 à partir de 18h venez découvrir une sélection de livres à l'occasion de la Rentrée Littéraire 2017 avec le comité de lecture « Des livres et vous ».

**FERMETURE ANNUELLE
DE LA MEDIATHEQUE RAOUL FOLLEREAU DE ROSIERES
DU 14 AU 25 AOUT 2017**

La prochaine collecte se déroulera le **6 décembre 2017** au centre socio culturel **de 14h00 à 18h00**.
Dans les prochaines parutions du bulletin municipal, nous vous donnerons quelques informations :

- Le don de sang, un geste incontournable.
- Comment se passe un don.
- Que devient votre don.
- Quelle éthique pour le don de sang.
- Le don de sang total.
- Le don de plasma.
- Le don de plaquettes.
- Le don de moelle osseuse.

Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

Vous pouvez donner votre sang :

- ✓ De 18 jusqu'à 70 ans (de 18 jusqu'à 65 ans pour le don de plasma ou de plaquettes)
 - ✓ Si vous êtes reconnu apte au don par le médecin de prélèvement
 - ✓ Si votre poids est au moins égal à 50 kg
 - ✓ Si votre taux d'hémoglobine est suffisant
- Dans certains cas, comme par exemple lors d'un premier don, un dosage de votre taux d'hémoglobine est réalisé

Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

Dans certaines situations, vous devrez attendre pour donner votre sang :

- ✓ **7 jours** après la fin d'un traitement par antibiotiques
- ✓ **7 jours** après des soins dentaires (sauf soin de carie : 1 jour)
- ✓ **14 jours** minimum après un épisode infectieux
- ✓ **4 mois** après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria), ou d'autres parasitoses comme la maladie de Chagas
- ✓ **4 mois** après une intervention chirurgicale importante (hospitalisation > 24h)

Pour toute question médicale, n'hésitez pas à contacter
un médecin du site EFS le plus proche de chez vous

Ou

Rendez-vous sur notre site internet www.dondusang.net, rubrique « Donner ».



La Présidente
Marie-Aimée BEULQUE



VENDREDI 9 JUIN
 18h00 : Atelier Blues de Gérard Portebois de L'Ecole de Musique de Haute-Picardie (blues)
 19h00 : Silof N K (chanson française chti et titi)
 20h45 : La Petite Entreprise (reprises blues rock)
SAMEDI 10 JUIN
 12h00 : Walter Jacquet Francophonie Tour
 Chansons françaises et francophones, de 70 à nos jours
 14h00 : Audition des classes instrumentales de l'Ecole de Musique
 16h00 : Classes d'orchestre des Ecoles de Musique de Haute-Picardie et Sully-Sailly
 18h00 : Orchestre de Batterie Fanfare de Paris
 20h30 : Chorale Les Roye de Chœur
 (chant sacré et classique, du gospel, de la variété française et internationale)
DIMANCHE 11 JUIN
 12h00 : Batterie Fanfare Gelico
 14h00 : Fanfare Les Amis Réunis (musiques orchestrales variées)
 16h00 : Concert Clarifunday
 (concert de jazz - de la clarinette dans les locaux de L'Ecole de Musique)
 18h00 : The Swinging Dice (Rock'n'Roll et Swing)

PROGRAMMATION 2017

Prochain rendez-vous en juin
 2019 !

Ecole de Musique

L'Ecole de Musique a organisé son 1^{er} festival, le FESTILIHONS, à l'occasion de ses portes ouvertes.



3 jours de beau temps et de concerts de styles musicaux variés :
 Blues, chanson française, rock, classique, batterie fanfare, chorale,
 fanfare, jazz, swing...



Spectacle « ODYSSEUS » samedi 1^{er} juillet à 18h00, salle des fêtes d'Harbonnières.

Tarifs rentrée 2017-2018
 (Membres de la Com de Com)

Contact : 06.17.59.85.88
 Site Internet : <http://emhp.fr.gd>
 Mail : ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net

Eveil musical, chorale		50,00 €
Solfège seul		72,00 €
1 instrument	1er enfant	144,00 €
	2ème enfant	129,00 €
	3ème enfant	114,00 €
2 instruments	1er enfant	240,00 €
	2ème enfant	210,00 €
	3ème enfant	186,00 €



LES ECHOS DE LA LONGUE PAUME

Les Chaulnois dominant le tournoi fédéral 2017



Organisé par la fédération française de longue paume à Rosières, les chaulnois continuent de dominer cette rencontre annuelle et présentent 4 équipes en finale.

Les benjamins éliminent dès le premier tour un des favoris : Méry la bataille et accèdent à la finale où ils rencontrent Biaches. Les chaulnois gagnent 7/5. En minimes même scénario, l'entente Nesle/Peronne est éliminée dès le premier tour par Chaulnes, puis Tertry et l'entente Rosieres /St Christ en demi-finale. Chaulnes rencontre Biaches en finale et gagne 7/4.

En junior, finale 100% chaulnoise. Les deux équipes de Chaulnes se rencontrent une nouvelle fois cette saison pour disputer la finale.

Finales des championnats à Athies le 2 juillet

Journée qui clôture les championnats en 6/6 avec l'attribution des titres dans les 11 catégories jeunes et adultes.

En jeunes, les chaulnois sont champions en minimes, cadets et juniors, vices champions en benjamins et juniors. A noter la finale des juniors entre Chaulnes A et Chaulnes B.

En adultes Chaulnes est champion en 2^{ème} catégorie et vice-champion en 3^{ème} catégorie.



Le prochain rendez-vous est fixé les 19 et 20 Août avec les titres en 2/2 jeunes et adultes.

ASSOCIATION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS CPG CATM OPEX ET VEUVES DE CHAULNES

Bonjour à toutes et à tous, amis Chaulnois.



Le car du Centenaire de la Grande Guerre

Je vous adresse aujourd'hui une rétrospective de notre voyage à Maroilles, qui s'est déroulé le samedi 17 juin 2017. Nous avons eu la chance et l'honneur de voyager avec le car du Centenaire de la grande guerre 1914/1918 et cela nous a fait extrêmement plaisir. Cette belle journée a débuté par la visite de la brasserie artisanale DREUM à Neuville en Avesnois. Nous nous sommes ensuite rendus à Maroilles, où un repas copieux nous a été servi, suivi d'un spectacle de danse avec de « jolies filles ». Chacun a pu rejoindre la piste de danse avant de reprendre le chemin du retour, prévu vers 20h00.

Je voudrais vous informer que notre prochain rendez-vous est fixé au 23 septembre 2017 pour notre repas dansant de fin d'année. Nous aurons le plaisir de voir ou revoir JOHNNY CABARET, sosie de JOHNNY HALLYDAY. Au menu, jambon à la broche (sauce au choix), frites, fromage, dessert (boisson non comprise) et le tout pour 17 euros par personne.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à l'OCLC au 03.22.83.96.88

Ou à Serge LAMPERNESSE :
26 rue Odon Dumont 80320 Chaulnes
(Tél : 06.14.82.22.58)



Une vue de la salle avec les Chaulnois



Une vue du spectacle « Folies Show »



Spectacle « Folies Show »

*Merci et à bientôt,
Serge LAMPERNESSE, Président des
ACPG/CATM*

AAE CHAULNES FOOTBALL

Notre association véhicule des valeurs fortes : le fair-play, le partage, l'esprit d'équipe, l'éducation, la santé... Fondé sur les bases d'une ambiance conviviale et familiale, le club travaille activement sur son développement éducatif et sportif. Ce dernier s'effectue dans un souci purement solidaire et pédagogique, en effet le club permet à plus de 300 licenciés de tous horizons de pratiquer le football et participer à de nombreuses autres activités dans les meilleures conditions possibles.

Nos actions sportives :

Les jeunes ont l'occasion de participer à des stages de perfectionnement à chaque vacances scolaires.

- Ils peuvent aussi participer au séjour sportif proposé durant les vacances d'été pendant 15 jours, hébergés en tente.
- A travers ces stages, sont organisées des sorties extra sportives (Canoë, bowling, mini-golf, échange avec le club d'Amiens SC et d'Arras)
- Le club échange tous les 2 ans avec le club Allemand d'Edmissen (déplacement en Allemagne et accueil des allemands au stade).
- De nombreux joueurs issus de l'association participent avec réussite aux sélections départementales et régionales. Plusieurs de nos licenciés sont régulièrement contactés, recrutés par des clubs d'élite.
- Le club recrute des jeunes filles amatrices de football et dispose d'une équipe U11F. Nous sommes labellisés école de foot féminin depuis 2016.
- D'autres équipes féminines dans les différentes catégories du club sont en pleine mise en place.
- Toutes les équipes participent à une dizaine de tournoi futsal en herbe dans la région et en dehors (ex : tournoi international à Ecourt St Quentin, Arras, Maastricht (Pays Bas) et Ostende). Les jeunes ont donc l'occasion de jouer contre des équipes de nationalités différentes.
- Les équipes jeunes jouent au plus haut niveau départemental.
- Ils bénéficient, à partir de 9 ans, de 2 entrainements par semaine.
- Chaque enfant fait l'objet d'une attention particulière auprès de son éducateur afin de favoriser son épanouissement et sa progression.
- Le club est inscrit au programme éducatif fédéral.



Baby (4 ans)

Ils sont encadrés le mercredi après-midi de 16h15 à 17h30 au gymnase du collège par Vincent Pelc et Maxence Fassiot.

U6-U7

Ces derniers sont composés d'un effectif d'une vingtaine de licenciés répartis en 3 équipes, ils sont à créditer de bonnes prestations lors des plateaux du samedi après-midi.





U8-U9

25 licenciés répartis en 4 équipes. Les équipes 1 et 2 évoluent en inter sous district et les équipes 3 et 4 évoluent en sous district Santerre.

Bon comportement des 4 équipes.



U10-U11

Plus de 50 licenciés répartis en 4 équipes dont une équipe féminine encadrée par Pauline Corde et Gregory Deciantis. C'est une première dans l'histoire du club.



Dans cette catégorie également les équipes 1 et 2 évoluent en inter sous district et sont à créditer d'excellents résultats. L'équipe 1 est encadrée par Vincent Pelc, l'équipe 2 par Florian Giblaisse et l'équipe 3 par Romain Corde.



U13

Une quarantaine de licenciés répartis en 3 équipes, l'équipe 1 évolue en élite départementale et a échoué de peu à la finale régionale de la coupe de France, cette dernière est encadrée par Tony Barviau.

Les U13 B et C encadrés, par Cédric Cailleret et Philippe Bourbier, sont à créditer également d'excellents résultats depuis le début de saison.



U15

30 joueurs divisés en 2 équipes : la première est encadrée par Jordan Lesturgez, la 2^{ème} par Pierre Percheval. L'équipe 1 évolue en championnat départemental et elle est classée dans la 1^{ère} partie du tableau.



Les U18 de l'AAE Chaulnes finissent la saison en beauté avec le titre de champion de coupe de Somme. Ils remportent le match en s'imposant sur la pelouse de Fressenneville face à l'USO Albert 4-1. Les buteurs sont : Zackaria Ahajam x2, Alan Dupont x1 et Logan Romanowski x1. Un résultat qui témoigne leur excellente saison ; en effet ces derniers terminent 1^{ers} de leur groupe d'excellence ex-aequo avec le RC Doullens. Ils loupent de peu la montée dû au goal-average particulier. Un effectif composé en majorité de U16 ce qui prouve leur maturité footballistique qui promet un des meilleurs futurs. Cette équipe a été entraînée et dirigée par Jérôme Brailly et Gregory Ferreira.



L'encadrement est assuré par Jérôme Brailly. Ils sont à créditer d'une superbe saison. En effet, en championnat, ces derniers ont loupé de peu l'accession en promotion d'honneur. En outre, ils ont joué la demi-finale de la coupe de la Somme face à l'Amiens AC (4 divisions supérieures à la nôtre), c'est une première dans l'histoire du club.

Aéromodélisme



La deuxième édition du concours de voltige grands modèles a eu lieu les 24 et 25 juin sur le terrain d'aéromodélisme à CHAULNES. Une vingtaine de compétiteurs ont concouru durant tout le week-end.

L'aéromodélisme regroupe toutes les disciplines qui ont pour but de faire voler un aéromodèle, véritable machine volante en réduction.

La voltige avion est la catégorie la plus connue : elle consiste à réaliser des figures de voltige devant un collège de juges qui attribue des notes à chaque figure.



Ces engins peuvent avoir jusqu'à trois mètres d'envergure et mesurer 37 à 40% de la taille de l'avion dont ils sont la réplique.

Tout individu peut pratiquer ce loisir et sport s'il est apte à faire preuve de bon sens. Il est coutume de décliner que l'aéromodélisme se pratique de 7 à 77 ans... et plus !

UN LOISIR TRÈS ENRICHISSANT...

Poker club chaulnois



Prochain tournoi de poker le 22 juillet 2017

Le poker Club Chaulnois compte 43 adeptes et attend encore de nouveaux adhérents. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année. Les tournois se déroulent une fois par mois et la possibilité d'une soirée découverte est proposée.

Les tournois du club se déroulent le samedi à la salle Saint Didier à partir de 19h avec l'ouverture des portes à 18h.

A vos agendas, pour les prochaines rencontres :

22 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 25 novembre, 09 décembre 2017 et 20 janvier 2018

Pour tout renseignement, contact : M. Géraut au 07.70.74.28.38

Moto Club Desperados



Cette année, le Moto Club Desperados a organisé sa traditionnelle réderie plus tôt en raison de la venue de nos amis allemands, le week-end de la Pentecôte. Cet échange s'est déroulé du 2 au 5 juin 2017, nous avons poursuivi ensemble notre route historique. Le samedi, nous avons visité le plus gros blockhaus du Nord de la France à Eperlecques, souvenir de la guerre 1939-1945, où étaient fabriquées les fusées V1 & V2.

Le lendemain, toujours sur nos belles montures, nous sommes restés dans la région en parcourant des sites historiques tels que le mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel, en passant par le trou de la mine à La Boisselle. Nous avons poursuivi par une visite guidée du musée des abris à Albert où sont exposés dans des vitrines, des armes et équipements militaires ainsi que des articles de journaux et photos. On a pu découvrir également ce qu'était le quotidien des soldats dans les tranchées lors de l'offensive franco-britannique de 1916.

Puis, une pause "déjeuner panoramique" dans les collines de Frise nous a semblé inévitable. Tous ces parcours en moto ont permis de faire découvrir à nos amis notre belle région à travers la Vallée de la Somme. Nos amis, enchantés de leur week-end, sont rentrés le lundi soir à Edemissen.

Nous remercions très chaleureusement la mairie de Chaulnes, le Comité de jumelage et la Communauté de Communes pour leur participation active au bon déroulement de cet échange qui dure maintenant depuis 19 ans.



A bientôt pour de nouvelles aventures...

Marche Randonnée Chaulnoise

Malgré de nombreux départs au cours du dernier trimestre de l'an dernier, en particulier le groupe du Foyer de Vie Notre Dame d'Harbonnières pour un problème d'assurance, mais aussi pour des raisons de santé, d'éloignement ou tout simplement personnelle, notre club a rapidement retrouvé tous ses effectifs atteints en juin 2016 lorsqu'il a fêté ses 20 ans. Le Club de Chaulnes est le troisième du département après Amiens et Abbeville avec 198 adhérents à ce jour.

Et nos marcheurs, je devrais dire nos marcheuses car, vous pouvez vous en rendre-compte sur les photos, les $\frac{3}{4}$ des membres sont des femmes, en veulent toujours plus.

C'est ainsi que depuis le mois d'avril une journée de marche supplémentaire a été mise en place un lundi sur 2. Ces sorties se nomment « Rando + » et s'adressent en particulier à tous ceux qui pratiquent la « Rando Santé », mais veulent en faire plus, c'est-à-dire des circuits un peu plus longs et légèrement plus rapides. La première sortie le lundi 3 avril fut un vrai succès malgré la fraîcheur de l'après-midi.



Rando Santé

Quelques jours plus tard, le dimanche 9 avril, avait lieu à Moreuil le « Rando Challenge Découverte ». 25 équipes de 4 marcheurs s'affrontaient dans une sorte de rallye pédestre dont le premier prix constituait en un séjour d'une semaine dans un club de vacances. C'est la 2^{ème} fois que le Club de Chaulnes en sort vainqueur grâce à des

participants très motivés, mais, cerise sur le gâteau, notre équipe gagnante (il y a 2 ans) s'adjugeait la seconde place. Quel honneur !



Gagnants du séjour au rando challenge de Moreuil

Participants au rando challenge de Moreuil le 9 avril

La progression la plus importante du nombre de membres vient de la « Rando Santé » avec des sorties qui peuvent atteindre 45 marcheurs. Les raisons du succès : En premier lieu, l'ambiance, le besoin de se retrouver entre ami(e)s car dès la première participation vous devenez des ami(e)s ! Ensuite vient le choix des circuits. Nos animateurs ne cessent d'en découvrir de nouveaux dans des coins de notre région près de sites agréables et encore méconnus de certains. Enfin, c'est maintenant dans les esprits, le besoin de marcher pour la santé. Marcher, c'est vivre mieux.



Groupe rando santé devant le château d'Omiécourt

La convivialité passe aussi par les sorties pique-nique. Après un magnifique parcours entre bois et marais et la visite de l'église de Falvy, magnifiquement restaurée, le groupe se retrouvait à Epénancourt pour un repas en commun, avant de reprendre la route pour 6 autres kms.



Le pique-nique



Pique-nique à Epénancourt le 8 juin après marche et visite de l'église de Falvy

Le samedi 24 juin, et pour la seconde fois, le club organisait avec le magasin Gamm Vert de Péronne deux marches découvertes de la ville. Des marcheurs Péronnais s'étaient joints à nous pour une véritable fête. En effet le magasin avait fait les choses en grand : Au départ, café, gâteaux et fruits et au retour 4 énormes jambons cuits toute la matinée à la braise n'attendaient qu'à être dégustés. Chacun recevait un petit cadeau et un bon de réduction sur tout le magasin. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.



Participants à la marche Gamm Vert à Péronne le 24 juin

Le semestre se terminait le lendemain, le 25 juin par le repas annuel du club. Dès 9h, une rando de 8kms au départ du CSC, suivie une ½ heure plus tard d'une rando santé de 5kms500. Le midi, après l'apéritif, 91 convives se retrouvaient à table pour un excellent repas préparé toute la matinée par nos marcheuses toujours très bénévoles. Le président s'amusait lui aussi à jouer au cuisinier en découpant deux magnifiques jambons livrés tout chauds, tandis que notre ami Paulo servait les portions de frites qu'il avait mis la matinée à préparer.



Repas en commun du 25 juin 2017 : la salle



Découpe du délicieux jambon braisé

Nos prochaines sorties :

- Dimanche 23 juillet : Découverte d'Abbeville, très jolie ville fleurie ; il reste de la place dans le car.
- Samedi 26 août : Ault Onival.

Vous voulez prendre soin de votre santé, vous souhaitez vous distraire, peut-être vous sentez vous isolés, seule, rejoignez-nous et venez tester vos capacités. Vous serez étonnés. Deux essais sont autorisés avant de prendre une adhésion au club, n'hésitez plus.

Renseignez-vous au 06 79 79 05 72 ou sur www.randochaulnes.com



Découverte du Cyclotourisme : 1^{ère} ouverture du Club de la saison 2017

Le 8 avril, nous avons ouvert le club à tous pour une randonnée de découverte du cyclotourisme. Deux parcours étaient proposés. 19 personnes ont participé dont trois enfants (Théo, Maël et Mathis) qui ont été récompensés pour leurs efforts. Bravo les enfants !



La Fête du Vélo

Créée il y a 20 ans, la Fête du Vélo et du Cyclotourisme est une manifestation annuelle visant à sensibiliser le plus grand nombre à la pratique du vélo.

Une manifestation gratuite où le Cyclo Club Chaulnois a su partager avec 41 participants le plaisir de pédaler, en famille, entre amis ou tout simplement le plaisir de rouler ensemble.

3 parcours étaient proposés pour participer à la fête.



Tous sont rentrés un peu éventés et décoiffés mais avec un grand sourire. Le verre de l'amitié offert par le Club a permis de réchauffer tous ces courageux.

Un paquet de friandises a été remis aux trois enfants (Adrien, Ambre et Jade) qui ont parcourus 23 kms.

Osez le vélo ! Nous vous accompagnerons.





La randonnée Chaulnoise

C'est par un beau dimanche ensoleillé du 18 juin, que le Cyclo Club Chaulnois a accueilli pour sa 41^{ème} Randonnée Chaulnoise, 117 vélos et 23 marcheurs. Parmi les participants, 36 féminines, 4 jeunes de moins de 18 ans et 19 non licenciés ont roulé sur les routes du Santerre. Tous les départements de Hauts de France étaient représentés.

Pendant ce temps, les marcheurs ont parcouru 12 kms autour de Chaulnes accompagnés par Colette, Nathalie et Céline.



Avant d'offrir le verre de l'amitié, les enfants ont été récompensés par la remise d'une coupe. La randonnée s'est terminée par un repas entre participants. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Agenda du Club 2017

Ouverture du Club pour une randonnée Découverte du Cyclotourisme le samedi 30 septembre

CyCloCément

Vous voulez nous rejoindre... 03.22.84.67.23

Le Président
Daniel REMY

e tourisme à vélo

Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes

A VENIR

Samedi 02 et 09 septembre – LOTO QUINE

CSC de CHAULNES

Tarifs : 1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€

(1 carton offert) Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€

Ouverture : 17h

Début du jeu : 19h

Réservation : 03 22 83 96 88



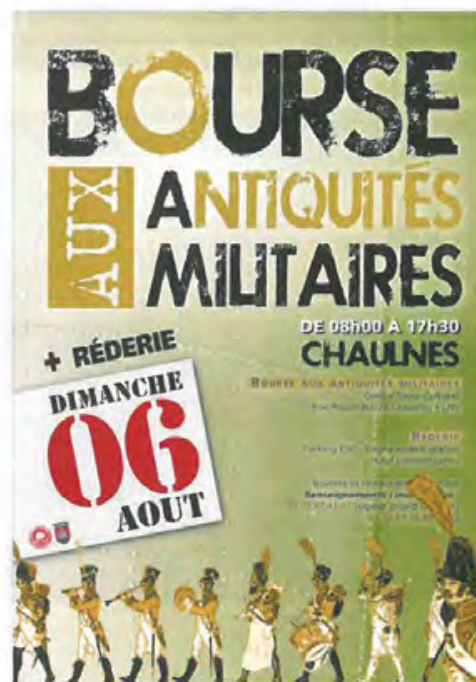
Dimanche 06 août - BOURSE AUX ANTIQUITES MILITAIRES + REDERIE

CSC de CHAULNES

De 08h00 à 17h30 – 2€

La bourse aux antiquités militaires est organisée avec le Sapeur Picard de Roye, au centre socio-culturel, comme tous les ans.

La réderie (dont les emplacements sont gratuits, sauf pour les commerçants) aura lieu sur le parking du centre socio-culturel.



Samedi 23 septembre – SOIREE ACPG

Repas dansant animé avec Johnny Cabaret, le sosie de Johnny Hallyday et la Sono Ludo. Venez vous divertir et passer une agréable soirée.

Menu : Apéritif, jambon grillé sauce madère (ou autres) + frites fraîches, fromage, dessert. Tarifs (boisson non comprise : 17€ (adulte) / 12€ (enfant)

Renseignements et inscription : 06 14 82 22 58 ou 03 22 83 96 88

TOUS EN BRIQUES

08 & 09 AVRIL

L'exposition était ouverte de 10H à 18H le samedi et de 10H à 17H le dimanche et organisée avec les frères de la famille Van Dijk, William, Floyd et Kevin. Tous les 3 passionnés de Lego depuis leur tout jeune âge, ils possèdent une impressionnante collection de LEGO des années 80/90. Il y avait 9 exposants tous avec des thèmes différents et variés, montrant ainsi la diversité du monde legotique. Un concours du meilleur stand a été proposé aux visiteurs, qui pouvaient voter pour leur stand préféré grâce à leur ticket d'entrée, et tenter de remporter un set LEGO au tirage au sort. Les 3 meilleurs stands ont également été récompensés par une boîte. Une tombola a aussi été proposée, permettant de gagner un large panel de boîtes. Des briques vertes et des briques Minecraft ont été mise à la disposition des visiteurs, afin qu'ils expriment leur créativité. Tout le support lots visiteurs/exposants et briques a été fourni par BrickPirate et chaque exposant est reparti avec un Hélicoptère de Pompier City et bien sûr la brique de l'exposition.

Au total le nombre de visiteurs sur les deux jours s'élève à 733 entrées.

LHOMOND SELECTA FESTIVAL

14 AVRIL

Le festival n'a pas rencontré un grand succès, même avec la présence sur scène d'un des plus grands musiciens de la scène française, Norbert Krief, le guitariste de Trust qui jouait avec son fils (David Sparte) avec leur groupe Nono & Son's. Le public en petit nombre a pourtant passé un grand moment et on retiendra aussi la simplicité et la gentillesse de la Star qui est restée un long moment dans la salle pour discuter avec ses fans. Les 2 groupes de première partie (T-Band et L'Araignée du Plafond) ont également proposé un grand moment au public.

CHAULNES METAL FEST

15 AVRIL

Le public était au rendez-vous pour cette quinzième édition du festival Metal de Chaulnes. Un anniversaire auquel le groupe français Loudblast a tenu à être présent puisque c'est le manager du groupe qui a contacté l'organisation pour demander la présence de Loudblast sur cette date. Un grand honneur pour l'association qui y voit une belle reconnaissance de la part d'un pilier fondateur du Métal Français.



TERRES BLESSÉES

29 AVRIL

Ce spectacle, soutenu et attendu à la fois par la Communauté de Communes Terre de Picardie et la Commune de Chaulnes, s'est déroulé le samedi 29 avril au centre socio-culturel devant un public assez large et enthousiaste. La batterie-fanfare a rencontré un très beau succès avec cette soirée musicale rendant hommage à la grande guerre (voir l'article dans la rubrique «centenaire 14-18 de ce bulletin municipal»).

LOTO QUINE

27 MAI

Un loto organisé avec le Football Club avec de nombreux lots et bons d'achats. Une bonne participation du public malgré le très beau temps.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16 JUIN

L'assemblée générale s'est déroulée au centre socio-culturel en présence de monsieur le maire de Chaulnes, de l'ensemble du bureau et des bénévoles. Au programme : bilan des manifestations et des finances de l'année, modifications du bureau...L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.



SAMEDI 7 OCTOBRE - CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES

MICHAEL JONES // LAURA COX BAND // KINGS OF THE MILL // ETE // DIDIER DECLE // MOYA

Michael Jones accompagne Goldman dès 1983 sur toutes ses tournées et sur tous ses albums. Il co-écrit en 1985 "Je te donne" qui restera 8 semaines n° 1 du Top 50. Il a participé à de nombreux albums d'artistes durant sa carrière, dont Johnny Hallyday... Sa carrière solo n'est pas en reste, il a également publié plusieurs albums solos.

Michael a participé aux albums de très nombreux artistes comme Jean-Jacques Goldman, Johnny Hallyday, Liane Foly, Natacha St Pier, Florent Pagny, Carole Fredericks, Phil Fasan, Joe Cocker, Lââm, Fred Blondin et Sellig et œuvre également pour de nombreuses associations, dont la tournée des Enfoirés (depuis 1989).

Laura Cox s'est imposée comme l'une des grandes figures féminines de la guitare sur internet depuis 2008. Elle a su manier parmi les premières, les outils 2.0 et plus particulièrement Youtube. L'envie de vivre pleinement l'expérience rock & roll grandissant, elle décide finalement de fonder son groupe : The Laura Cox Band.

Kings Of The Mill est un groupe Picard qui propose tout un répertoire de reprises Pop / Rock des années 70 à 90, de Bowie à Téléphone.

Ette, c'est tout un univers Rock français influencé par les années 80 et 90, qui se pose entre coups de gueule, d'amours et de moments de la vie quotidienne.

Didier Decle est un auteur/compositeur/interprète du département, il propose des chansons dans lesquelles «chacun



peut se retrouver», les titres sentent la sincérité et l'envie de partager.

Le groupe **Moya** ouvrira cette édition 2017 et donc la soirée des 15 ans du festival ! Ce groupe venant de Laon qui a déjà une solide réputation dans sa ville se présentera pour la première fois au public Chaulnois avec ses reprises acoustiques de standards Folk.

Un beau programme pour cette quinzième édition du festival, dont les places sont déjà en vente (il est conseillé de réserver car les places partent rapidement). Ouverture dès 16h au centre socio-culturel, le samedi 7 octobre prochain. Réservez dès maintenant.



LES INSCRIPTIONS POUR TOUTES LES ACTIVITES DE LA SAISON 2017-2018 AURONT LIEU :

Le Samedi 2/09 de 10h à 12h à la salle des votes de la mairie de Chaulnes

Reprise des cours de Zumba le 05/09, Kid 18h et Adultes 19h

Reprise des cours de Danse le 09/09 à partir de 14h30



RENSEIGNEMENTS : Hélène CAILLERET au 06 31 78 37 05
Bernadette LEVERT au 03 22 85 48 57

Rejoignez- nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes



Les "Trésors du Santerre"

En Mars, le produit à l'honneur était les asperges.



Chaque deuxième dimanche du mois a lieu le marché du terroir avec différents exposants. Un produit local est mis en avant chaque mois : en mai c'était donc les asperges et la productrice a bien voulu nous faire partager sa recette du potage aux asperges :

Ingrédients :

- Asperges – huile d'olive - crème fraîche - 1 œuf - sel – tapioca « express ».

Préparation :

Plongez les asperges lavées et épluchées dans l'eau frémissante salée (ajoutez un filet d'huile d'olive). Cuire 15 à 20 minutes.

Gardez le jus de cuisson pour en faire un velouté.

Ajoutez du tapioca "express".

Batte un jaune d'œuf et de la crème fraîche que vous rajoutez au bouillon.

Bon appétit!

Petit conseil : si vous ne consommez pas les asperges de suite, sortez les du plastique et mettez les dans un linge humide au bas du réfrigérateur.

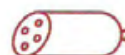
En Juin, le produit à l'honneur était les fraises de Chuignes.



En Juillet, le miel était le produit du mois.

Calendrier du marché campagnard, place de la mairie de Chaulnes, de 9h00 à 12h30 :

- **Dimanche 13 août 2017 : Le cidre**
- **Dimanche 10 septembre 2017 : Charcuterie artisanale**
- **Dimanche 08 octobre 2017 : Vendanges**





Le dépistage organisé, vous connaissez ?

Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. La **mammographie** (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**.

Le dépistage organisé du cancer colorectal :

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne **les femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans**.

N'attendez plus, faites-vous dépister !

Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le DEpistage des MALadies dans la SOMME (A.DE.MA. 80) pour toute question au : 03 22 93 32 45 ou au 03 22 72 11 81

Vous pouvez également consulter notre site Internet : <http://www.adema80.fr>



Rénovation des portes de l'église

Des travaux de peinture ont été réalisés à l'Eglise Notre-Dame-de-Haute-Picardie afin de redonner de la couleur à cet édifice. En effet, comme chacun a pu le constater, les portes ont été repeintes sur le parvis ainsi que celles donnant sur le côté, afin de mettre en valeur notre patrimoine.



J'AI TROUVÉ
UN LOGEMENT



J'AI BESOIN
D'UN GARANT



IL ME SUFFIT
D'UN CLIC POUR
L'OBTENIR



Vous êtes un jeune de moins de 30 ans
ou un salarié de plus de 30 ans nouvellement
embauché et vous devez vous loger ?

Ayez le réflexe visale.fr, votre garant
pour louer votre logement.

Connectez-vous sur www.visale.fr



ActionLogement

Trouves les 7 différences entre ces deux dessins



Résous ce rébus pour trouver un insecte



n'



Terres Blessées

Centenaire
14/18

Avec la fédération des Batteries-Fanfaires de Picardie, le spectacle musical Terres Blessées 14/18 qui a eu lieu le 29 avril dernier au centre socio-culturel de Chaulnes est une création originale dédiée aux commémorations de la grande guerre (1914/1918).

Il y a cent ans, commençait une effroyable boucherie qui allait durer cinq longues années, de 1914 à 1918. La grande guerre, celle que nos pères, nos grands-pères ou nos arrière-grands-pères ont vécue.

Ils étaient des centaines, des milliers, ils étaient des millions à participer à ce massacre.

Ils étaient tous convaincus de répondre au droit et à la justice pour faire face à l'envahisseur, au démon d'en face, il y avait une revanche à prendre, il ne devait pas y en avoir pour longtemps.

Ils étaient de tous les pays, c'était une guerre mondiale, on se battait partout, on tuait, on violait, on assassinait.

En France, la guerre de positions naissait, les soldats vivaient dans les tranchées, sous le soleil cuisant, sous les pluies incessantes, dans la neige, dans la boue, dans le froid. En face de la France et de ses alliés, l'Allemagne était dans le même



état d'esprit. Le soldat, qu'il soit habillé d'un uniforme bleu azur ou vert de gris, vivait la même souffrance, les mêmes angoisses, la même peur, les mêmes joies, les mêmes peines.

La mort dans toute son atrocité ne faisait pas de différence. Les balles, les grenades, les mortiers, les bombes, les obus étaient d'une redoutable efficacité, les morts se sont comptés par millions.

De ce passé douloureux, il reste des vestiges, des cimetières, pour ne pas oublier.

Il reste des écrits, des films, des photos, pour ne pas oublier.

Il reste des monuments, des plaques dans des rues, dans des églises, dans d'anciens forts avec le nom des morts ou des disparus, pour ne pas oublier.

A ce jour, il ne reste plus de mémoires vivantes de ce conflit.

Il ne reste que nous, pour ne pas les oublier.



Terres Blessées est un projet de la Fédération des Batteries-Fanfaires de Picardie, né d'une équipe de musiciens, tous d'horizons différents, amateurs et professionnels, mais unis par une amitié solide. Ce projet ambitieux sera le symbole de la Paix, de l'amitié et de la fraternité entre les peuples. C'est pour cela que des musiciens allemands ont été à nos côtés dans l'orchestre de batterie-fanfane et que les textes ont été lus en français et en allemand lorsque nous sommes allés à Edemissen pour jouer ce concert.

Soyons les dignes héritiers de tous ces hommes pour que nos cœurs qui leurs servent de tombeaux soient à tout jamais porteurs d'espoir pour le futur.

Christophe Robit, Batteries-fanfaires de Picardie



ERIC BOURDET (*Sousaphone, saxhorn, tuba, composition*)

Eric Bourdet débute le saxhorn à l'école de musique de Roye. Il entre ensuite dans les classes de François Thuillier et Philippe Legris et obtient un premier prix de saxhorn au conservatoire d'Amiens, ainsi qu'un premier prix de saxhorn et de tuba à Paris. Aimant la direction d'orchestre, il obtient le diplôme d'aptitude à la direction de société musicale par la Confédération musicale de France.

Tubiste dans diverses formations comme *Café du Port*, *Triod'Vie*, *le Jungle Street Band*, ou l'orchestre d'harmonie d'Epehy, il est appelé régulièrement dans diverses formations.

Professeur dans plusieurs écoles de musique depuis 1998, il est directeur de l'école de musique de la Communauté de Communes du Grand Roye, directeur artistique du festival de la Boule Bleue à Roisel et co-directeur de l'orchestre d'harmonie de Roye. Il écrit de nombreuses pièces pour orchestre d'harmonie, big band, brass band... et possède à son actif un catalogue conséquent de pièces et spectacles complets co-écrit avec son ami auteur Sébastien Gaudefroy, dont différents opéras pour enfants et orchestre d'harmonie (*Jazzimi*, *le Yellow Pearl*, *Indiana Edmundo*, *Céridwen*), et le spectacle « le Soldat Coquelicot », plébiscité par le public après une tournée de deux ans.



JEAN-JACQUES CAPLIER (*Trompette, Composition*)



Né en 1971, Jean-Jacques Caplier commence la trompette à l'école de musique d'Airaines et au conservatoire d'Amiens. Il sera ensuite admis aux conservatoires de Douai et Levallois Perret dans les classes de Formation Musicale, Trompette, Déchiffrage et Musique de chambre où il obtiendra diplômes de fin d'études et une première médaille.

Il découvre la Batterie-fanfare au sein de la Musique Principale des Troupes de Marine entre 1993 et 1994, parallèlement il étudie la direction d'orchestre et l'écriture.

Professeur de trompette dans plusieurs écoles de musique de la Somme et directeur de la batterie-fanfare d'Airaines, il compose des chansons pour jeune public et imagine des spectacles musicaux en collaboration avec l'éducation nationale. Membre de la SACEM, ses compositions figurent aux programmes de plusieurs Fédérations musicales mais également d'orchestres d'Etat : Orchestre de la Police Nationale et de la Gendarmerie Mobile. Il joue actuellement avec le *Big Poppies Band*, encadre des stages d'orchestre et répond également à des commandes d'écritures pour batterie-fanfare.

STEPHANE KREGAR (*Sousaphone, Tuba, Composition*)

Il débute des études de musicologie à la Sorbonne en 1991 où il rejoint l'orchestre symphonique en tant que tuba solo. Il joue de nombreux concerts avec *Joé Van Damme* et participe à la création de l'œuvre pour 6 pianos et orchestre de Marius Constant sous la direction de George Pretre en 1997.



Elève de Philippe Legris au conservatoire de Paris (10^{ème}) pour un cursus classique et de François Thuillier au conservatoire national de région d'Amiens pour les musiques d'aujourd'hui, il obtient le 1^{er} prix de tuba de la ville de Paris en 1999. Musicien pour l'orchestre départemental de l'Oise, pour l'orchestre de Picardie (série à Covent Garden) il joue également avec *Eddy Louiss, Laurent Cugny, Claude Egea, Bojan « Z », Geoffroy Tamisier ou Yoschko Seffer*. Cette ouverture se traduit encore par de nombreux voyages musicaux en France et à l'étranger (Europe, Mexique, Afrique de l'ouest).

Professeur de tuba et de jazz en conservatoire, à l'université de Technologie de Compiègne, à l'école de jazz ARPEJ, il joue également avec le sextet *A'Brass*.

A la direction de l'orchestre d'harmonie de Clermont et du département jazz du conservatoire de Beauvais, il élargit les répertoires traditionnels par des influences ethniques et actuelles...

De nombreuses commandes lui sont passées pour différentes formations et pour *Michel Becquet, Sergio Carolino, François Thuillier, Kevin...* jouées, enregistrées et éditées en France, Thaïlande, USA, Europe et régulièrement imposées dans différentes fédérations.

LIONEL RIVIERE (*Cor, Tuben, Composition*)



Après des études classiques à Paris, il obtient 2 diplômes d'état (formation musicale et direction d'ensemble d'instruments à vent). Professeur de cor dans diverses écoles de musique et conservatoire, il dirige également plusieurs ensembles. Il s'oriente parallèlement vers les musiques actuelles, en particulier le jazz et les musiques improvisées, participe à des stages avec *Alain Gibert, Jean-Marie Machado, Franck Tortiller, Jean-Christophe Chollet...*

Tubeniste dans le groupe *A'Brass*, l'ensemble *Droo Art Ensemble, Mandala Quartet* et son propre groupe *Nomades Quintet*. Il est compositeur et membre de la SACEM et a composé des pièces pour orchestre d'harmonie, de batterie-fanfare, ensemble à cordes, plusieurs chansons pour chœur d'enfants, pour ensemble jazz...

Il a créé et dirigé les spectacles *Rencontre* (40 cuivres et 20 percussions africaines et indonésiennes) et *Celticuiuvres* (40 cuivres et bagad breton), *Isara* (40 cuivres et 3 solistes), batterie-fanfare de Compiègne et l'ensemble de steels drums *Pan à Paname*.

CHRISTIAN TAVERNIER (*Sousaphone, Tuba, Composition*)

Il débute à l'école de musique de Villers-Cotterêts. C'est en 1989, après des études de comptable et d'informatique qu'il décroche son premier emploi en tant que graveur musical dans une maison d'édition.

C'est à travers ce métier en plein bouleversement avec l'avènement de l'informatique qu'il va se passionner pour la composition et écrire ses premières pièces.

Toujours musicien à Villers-Cotterêts, il compose régulièrement pour diverses formations comme la musique de la Police Nationale, la musique de la Gendarmerie Mobile et la musique de la Garde Républicaine. Il participe régulièrement à de nombreuses créations à travers la France, où il va rencontrer des personnalités comme François Thuillier ou Gilles Chabenat.

Parmi ses dernières commandes : Centavia, une fresque musicale qui sera interprétée en Auvergne par 400 musiciens ; la batterie-fanfane de Chapdes-Beaufort, les cordes de l'orchestre symphonique de Clermont-Ferrand, la Chorale Universitaire de Clermont...



JULIEN VARIN (*Sousaphone, Saxhorn, Tuba, Composition*)



Né en 1981, Julien Varin débute le tuba à l'âge de 15 ans et rentre au conservatoire de Paris, dans la classe de Philippe Legris. Il y obtiendra un prix au saxhorn puis au tuba et en musique de chambre. Parallèlement il se passionne pour le jazz et la composition, qui deviendront rapidement les principaux éléments de son activité, aux travers de rencontres avec *Eddy Louiss, David Krakauer, Marc Steckar, François Thuillier, François Jeanneau, Franck Tortiller...*

Il ne délaisse pas pour autant la musique classique et travaille avec *John Nelson, Jean-Sébastien Berreau, Christophe Mangou, Laurent Petitgirard...*

Musicien polyvalent, il joue actuellement avec *Mandala Quartet, Ultraïa Octet, No Water Please, Brassmatics et Novela Corta*. Compositeur, il est d'autre part régulièrement sollicité pour répondre à des commandes allant de l'ensemble de cuivres au big band, du quatuor de tubas à l'orchestre d'harmonie, ou le bagad, ainsi que pour des instruments comme l'accordéon, la vielle à roue, le oud, le duduk et bien d'autres instruments de diverses origines traditionnelles et/ou autres.

OLIVIER CARIAT (*Comédien*)

Olivier aime les mots bruts, les dévoiler et les partager avec simplicité, tel un peintre qui n'exposerait que ses croquis. Il en dit peu pour nous laisser imaginer ce qu'on n'entend pas. Homme de la terre, amoureux des villages, il y trouve ses histoires ; il tire ses mots du quotidien, se plaît à les servir dans la rue pour que sa parole surgisse impromptue au milieu des hommes.

C'est un harangueur, un fougueux diseur de mots, un gaillard hirsute plein d'humour et de tendresse, qui n'hésite pas à s'interrompre pour humer le parfum de la pluie sur l'herbe rase.

Olivier est conteur et comédien. Un jour il a découvert le langage et s'est mis naturellement à raconter des histoires, comme tout le monde. Et puis il a grandi et il a fallu devenir un grand avec un métier, un vrai... Alors il est devenu professionnel de la scène... Enfin des espaces divers et variés pouvant accueillir une parole qu'elle soit contée ou jouée. Voici donc maintenant quelques années qu'Olivier s'amuse à mêler les arts et les mots avec bonheur et délices.



MICHAEL JONES

LAURA COX BAND

KINGS OF THE MILL // ETEE

DIDER DECLE // MOYA

SAMEDI **07 OCTOBRE** 2017
CHAULNES



FESTIVAL OVERDRIVE

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAULNES // 16H00

TARIFS : 20€ (RÉSERVATION) // 25€ (SUR PLACE)

LOCATION // RÉSERVATION :

FNAC, CARREFOUR, GÉANT, SYSTEME U, INTERMARCHÉ

www.fnac.com, www.carrefour.fr, www.francebillet.com // 0892 68 36 22 (0,34€/MIN)

MAIRIE DE CHAULNES (0322838080)

CD'OCCASE (RUE SAINT MARTIN AUX WAIDES 80000 AMIENS)



somme



Région
Hauts-de-France



